

RÉSUMÉ

Le Canada ne s'était jamais activement intéressé à l'Amérique latine. Mais cette aimable indifférence n'a plus sa place depuis l'entrée en vigueur de l'ALENA et la réforme des structures économiques et politiques de la région. Aucun calcul rationnel des intérêts nationaux du Canada ne peut nous amener à rester indifférents vis-à-vis l'Amérique latine. Le Canada peut faire la différence dans la région. Nos liens solides avec les États-Unis nous permettront d'établir des ponts avec le Brésil, le Mexique, le Venezuela et d'autres pays de la région. Nos relations historiques avec les Antilles du Commonwealth peuvent garantir que les intérêts de ces micro-économies seront pleinement pris en compte si les nations antillaises elles-mêmes développent une collaboration plus efficace entre elles. La fin de la Guerre froide et la redynamisation du multilatéralisme (comme l'adhésion du Canada à l'OEA) renforcent notre capacité de jouer un rôle utile dans des dossiers régionaux comme la protection des droits de la personne, l'édification d'institutions démocratiques, la dette, la lutte contre le trafic des drogues et l'assainissement de l'environnement. Nous avons par ailleurs des intérêts commerciaux et économiques de plus en plus importants à poursuivre avec plusieurs pays de la région.

Ce document examine comment les pays de l'Amérique latine et des Antilles ont engagé une profonde transformation et comment ce processus de changement souligne l'importance de la région pour le Canada et pour la politique étrangère canadienne. Le coeur de l'argumentation se trouve à la section 4, où l'auteur avance plusieurs propositions pour renforcer, sur une base mutuellement avantageuse, nos relations avec la région dans les trois grands domaines suivants : la création d'une prospérité durable (promotion du commerce, accessions à l'ALENA, soutien de l'investissement, aide au développement et coopération environnementale); la bonne administration politique (compétences techniques touchant les droits de la personne, les élections, la réforme de la réglementation et le rôle des militaires, élargissement et renouvellement du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et évolution du régime cubain); et l'établissement de ponts (création d'une Fondation pour les Amériques, consolidation et stimulation de l'OEA, dynamisation des institutions d'enseignement et des politiques d'éducation, et mise en place d'un programme de visites ministérielles). La plupart de ces propositions ne nécessiteraient aucun financement additionnel; certaines exigeraient toutefois des ajustements à la répartition des programmes entre les régions. Mais toutes les propositions permettraient au Canada de renforcer son statut de nation des Amériques.